

Ci-joint : Règlement du Prix littéraire des collégiens 2022/2023



In

Rochelle, le

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement, Mesdames, Messieurs les Responsables de bibliothèques municipales,

Le Prix littéraire organisé par le Département de la Charente-Maritime et la Direction Académique des Services de l'Education Nationale se poursuit pour la 6ème édition "Prix littéraire des collégiens de la Charente-Maritime". A l'instar des années précédentes ce dispositif, accompagné par l'Atelier Canopé, vise à développer le plaisir de lire des jeunes de 13 à 15 ans.

Les trois livres en lice pour 2022/2023 sont :

- Eden, fille de personne de Marie COLOT,
- Le buzz de l'abeille d'Isabelle RENAUD,
- À Corps perdu de Muriel ZÜRCHER.

Vous aurez la possibilité de vous inscrire jusqu'au vendredi 30 septembre. Cette année nous limiterons l'accès au Prix littéraire à 600 jeunes issus de 20 à 25 structures participantes (collèges & bibliothèques). Ainsi, chaque structure bénéficiera d'une rencontre avec l'une des trois autrices et nous déterminerons un lieu de cérémonie permettant l'accueil de l'ensemble des jeunes impliqués dans le projet. Pour favoriser l'équité territoriale, le transport vers le lieu de cérémonie sera organisé et pris en charge par le Département.

Par ailleurs, le Département offrira à chaque jeune un livre intégré à la sélection. Vos établissements sont néanmoins invités à acquérir 1 à 2 jeux de livres pour faciliter leur lecture par l'ensemble des élèves.

Nous vous invitons à prendre connaissance, en pièce jointe, du règlement et des modalités d'inscription ainsi que la présentation des trois ouvrages sélectionnés par le comité de lecture.

Catherine DESPREZ

1ère Vice-Présidente du Département de la Charente-Maritime

Mahdi TAMENE

Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

de la Charente-Maritime